



Que pourrais-je faire pour rejoindre ma mère

Par **Nasa06**, le **09/10/2016** à **08:15**

Bonjour voilà je souhaiterai vous exposer mon cas si vous le permettre: je suis née en Algérie et actuellement je vis en Algérie je suis marié sans enfants mon père est décédé ma mère est de nationalité française elle vit actuellement à Marseille elle est sujet de maladies chroniques tels que le diabète l'hyper tension insuffisance cardiaque et dépression. Aujourd'hui ma maman à besoin de moi plus que jamais je souhaiterai la rejoindre et m'installer à ses côtés afin de pouvoir m'occuper d'elle. Je suis partie à la préfecture de Marseille ils m'ont dis que je devais demander un visa de long séjour seulement je crains qu'ils me le délivrent pas je me retourne donc vers vous pour d'éventuels conseils je tiens aussi à vous préciser que j'ai vécue en France de 1978 à 1985 car mon pere vivait lui aussi a paris. j'ai états scolarisé et soigné pour des problèmes d'asthme et celà dans une maison d'enfants asthmatiques à font romeu dans les Pyrénées orientales. Dans l'attente de vous lire, je vous souhaite une bonne continuation. Merci

Par **youris**, le **09/10/2016** à **09:34**

bonjour,
pour obtenir un visa long séjour, il y a des conditions à remplir concernant vos ressources pour vivre en france et ainsi qu'une couverture maladie.
il serait plus facile que votre mère vienne vivre avec vous en algérie surtout que vous êtes mariés.
salutations